

Créé à l'initiative du Centre de recherche, de documentation et d'information sur la femme (Credif) et le Centre de développement international pour la gouvernance locale, ce comité vise à susciter une dynamique favorable à l'égalité entre les hommes et les femmes en agissant comme un outil de plaidoyer pour insuffler des changements politiques, juridiques et sociaux.

L'objectif étant de promouvoir l'égalité des femmes et des hommes dans la gestion des affaires locales afin de renforcer les fondements de la démocratie, l'efficacité et la qualité des politiques et des programmes des collectivités locales et générer un développement équilibré et durable.

Il s'agit, également, de garantir la participation des femmes, sur un pied d'égalité que les hommes, à tous les niveaux et domaines de décision ayant trait aux collectivités locales allant de l'élaboration des politiques et programmes jusqu'à leur mise en œuvre et évaluation.

Selon la déclaration du comité national prononcée à cette occasion, cette structure vise aussi à intégrer la dimension du genre dans les politiques, programmes, plans, projets et budgets des collectivités locales pour répondre aux besoins et aspirations tant des femmes que des hommes, de contribuer à la réduction des inégalités sociales fondées sur le genre et de fournir aux organisations un espace d'échanges et de débats afin d'appuyer des actions de plaidoyer en faveur de l'égalité femmes-hommes.

Neila Akrimi, directrice générale du Centre de développement international pour la gouvernance locale, a indiqué que la création de ce comité est le fruit d'un travail qui s'est poursuivi pendant plus d'un an entre le Crédif, le centre, des experts, des représentants de la société civile de toutes les régions du pays et autres intervenants.

Elle a ajouté que dans le cadre de ce comité, des guides, une charte nationale et des chartes de villes sont élaborés, intégrant l'approche du genre, outre le travail de terrain et la sensibilisation à l'importance de renforcer la participation de la femme à tous les niveaux et dans tous les domaines.

De son côté, Dalenda Bouzgarrou Larguech, directrice générale du Crédif, a souligné l'importance de prendre toutes les mesures visant à renforcer la représentativité des femmes lors des prochaines élections locales.

Dans ce contexte, elle a fait observer que malgré la constitutionnalisation du principe de parité, la représentativité des femmes dans les conseils élus et dans les postes de responsabilité et de décision demeure encore en deçà des attentes.

Elle a, également, mis l'accent sur la nécessité de renforcer l'habilitation politique et économique des femmes afin de leur permettre de jouer pleinement leur rôle dans la société.

«Pas de démocratie sans démocratie locale et pas de développement équilibré sans égalité effective entre hommes et femmes dans l'exercice de leurs droits dans tous les domaines», a-t-elle soutenu, faisant observer que l'organisation d'élections municipales et régionales transparentes sera le point de départ pour l'ancrage de la démocratie locale.

Pour sa part, Samira Maraï, Friaa, ministre de la Femme, de la Famille et de l'Enfance, a confirmé la faible représentativité des femmes au niveau des délégations spécifiques.

Elle a, par ailleurs, mis l'accent sur l'importance du rôle de la société civile dans la promotion de l'égalité hommes-femmes dans la société.

La ministre a, en outre, signalé que la création de ce comité national donnera le coup d'envoi à la concrétisation du principe de parité au niveau des institutions et des mécanismes de démocratie locale et contribuera à la création d'un processus de développement inclusif basé sur l'égalité.

Source: [AllAfrica](#)